Image not found or type unknown

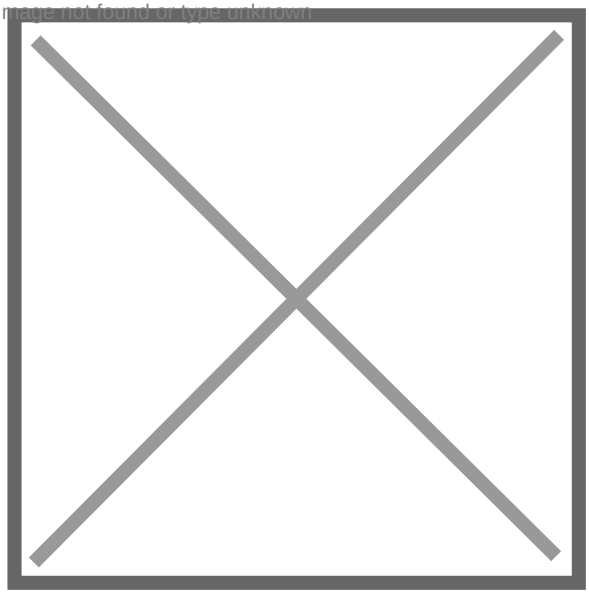

LETTRE DE DEMISSION CONTRAT EN ALTERNANCE

Par **mathieu69**, le **26/02/2013** à **09:48**

Bonjour,

Je suis actuellement en Contrat d'apprentissage CDD dans un cabinet comptable.
Je souhaite quitter mon poste mais pour ce CDD seul un accord a l'amiable ou les prud'homme peuvent rompre le contrat.
Mon patron n’étant pas d'accord et n'ayant aucun arguments valable pour les prud'homme si ce n'est un " ras le bol" important, j'ai quand même décidé de quitter le poste.

En faisant cela je risque que le patron saisissent les prud'homme.
Toutefois je suis prêt a prendre le risque si cela ne m’empêche pas travailler a coter: Est-ce le cas?

Et enfin j'aimerais faire une lettre de "démission" mais je ne trouve pas de modèle convaincant, pourriez vous m'indiquer les grandes lignes si cela vous aient possible.

Je vous remercie par avance,
Cordialement
Mathieu.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés